

Y a-t-il un accord entre une partie de la direction de la CGT et la préfecture pour empêcher les régularisations des 1300 sans-papiers de la Bourse du travail ?

Deux faits bizarres se sont produits ces derniers jours.

• 1. Les 12, 13 et 14 septembre, les travailleurs sans-papiers isolés qui occupent la Bourse du travail de Paris depuis 4 mois et demi étaient invités à partager le stand de la Bolivie à la fête de l'Humanité. C'était là, de la part de ce pays d'Amérique Latine, un geste de solidarité avec nos justes revendications de régularisation, en tant que ressortissants des pays du tiers-monde travaillant en France depuis des années, et un signe concret d'opposition à cette « directive européenne de la honte » dénoncée il y a quelques mois par Evo Morales, président de la Bolivie.

Dans l'après-midi de vendredi 12, une douzaine d'« armoires à glace » du service d'ordre de la CGT (assurant le « service de sécurité » de la fête, ont-ils déclaré à la responsable du stand) ont tout à coup encerclé les quatre représentants de la Coordination 75 qui étaient présents. Ils ont déchiré les tracts et jeté par terre les cartes postales de l'occupation, essayé de renverser la table de presse malgré l'opposition de nos camarades, ils les ont empêchés par la contrainte physique, accompagnée de menaces verbales, de filmer la scène. Ils ont dit à nos camarades qu'ils allaient occuper le stand en réplique à notre occupation de la Bourse du travail ; ils leur ont hautement proclamé que, de ce fait, les sans-papiers de la Coordination 75 « n'obtiendraient rien » en matière de régularisations.

Ce n'est qu'après toute une série d'appels téléphoniques avec le responsable de l'UD-CGT de Paris présent sur les lieux, que la douzaine de « cégétistes » ont quitté le stand, et ce n'est qu'après l'alerte lancée par la coordination 75 (voir sur le site du Quotidien des sans-papiers) d'éventuellement déplacer à la fête de l'Humanité notre manifestation parisienne du lendemain, que l'assurance nous a été donnée que « tout était désormais rentré dans l'ordre ».

• 2. Le 16 septembre, cinq de nos camarades étaient convoqués au neuvième bureau de la préfecture de Paris pour leur régularisation dans le cadre des accords pris avec cette préfecture par la délégation intersyndicale-coordination 75 à la suite de l'occupation de la Bourse du travail. C'étaient là les premières convocations faites sur la base, nous avait-on assuré, de dossiers « ne présentant aucun problème ».

Incompréhensiblement, au guichet, toutes les convocations ont été reportées de plus d'un mois (au 20 et 21 octobre) par de nouvelles convocations communiquant de se représenter avec des documents déjà versés aux dossiers, pour des dossiers déjà reconnus complets par la préfecture.

Malgré nos insistances réitérées auprès de différents bureaux et responsables, aucune justification plausible ne nous a été fournie de cet étrange comportement de la préfecture, en contraste avec tous les accords précédents. C'est à ce moment, cherchant une explication à l'inexplicable, que nous avons commencé à nous poser cette question : fallait-il voir là une conséquence de cet avertissement que nous avaient donné le vendredi précédent les membres du service d'ordre la CGT, à savoir que les sans-papiers de la coordination 75 « n'obtiendraient rien » en matière de régularisations ?

La réponse à cette question n'a pas tardé à venir. Elle nous a été faite dès le lendemain (hier, mercredi 17 septembre) par le responsable de l'UD-CGT de Paris.

C'est hier matin qu'a débuté, appuyée par la CGT, l'occupation du restaurant « La Tour d'Argent » dans le 5ème arrondissement de Paris par cinq travailleurs sans-papiers qui

demandent leur régularisation. Une délégation de la coordination 75 s'est rendue sur les lieux, comme nous faisons habituellement dans de pareils cas. L'accès au restaurant occupé nous a été refusé. Voici ce qui a été déclaré à notre délégation par le responsable de l'UD-CGT :
« Vous vous êtes trompés de cible, on fera tout pour bloquer vos dossiers, j'ai eu ce matin au téléphone le directeur [de la préfecture de police de Paris], tant que vous serez à la Bourse du travail vous n'aurez pas de régularisations. » Nous posons donc à ce directeur, aux pouvoirs publics, et en même temps aux syndiqués de base cégétistes, cette simple question : est-ce donc que la CGT est devenue l'État français, est-ce donc la CGT qui décide les régularisations des sans-papiers ?

La Coordination 75 réaffirme sa volonté de continuer sa juste lutte jusqu'au bout. Nous ne quitterons pas la Bourse du travail – la maison de tous les travailleurs, donc aussi notre maison – jusqu'à la régularisation de tous nos inscrits sans-papiers.
Demain, vendredi 19 septembre, nous appelons à une manifestation à 14 heures, au départ de la Bourse du Travail, 85 rue Charlot, métro République, vers l'île de la Cité. Et, le soir, à une veillée, à partir de 20 heures, près de la Bourse, à l'occasion de l'inauguration, dans cette même rue, de la sur-médiatisée « Star Academy ».

<http://bourse.occupee.free.fr>